

Service Général de la Création Artistique

Tax Shelter Arts de la Scène

Bilan 2019

1. Les demandes d'agrément

Demandes d'agrément comme œuvre scénique européenne							
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général
Demandes agréées	80	1	0	11	33	10	135
Demandes agréées dont la première a été reportée à cause de la crise COVID-19	15	1	0	0	3	1	20
Demandes refusées	1	0	1	0	0	2	4
Demandes annulées	7	0	0	1	3	1	12
Total des demandes	103	2	1	12	39	14	171
Motivations des refus d'agrément							
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général
Délai des dépenses non-respecté	0	0	0	0	0	0	0
Type de production non-conforme	1	0	1	0	0	2	4
Statut administratif de la production non-conforme	0	0	0	0	0	0	0
Critère d'originalité non-rempli	0	0	0	0	0	0	0
Total des demandes	1	0	1	0	0	2	4

171 demandes d'agrément ont été introduites. Parmi celles-ci :

- 155 ont été acceptées ;
- 12 ont été annulées ;
- 4 ont été refusées pour non-conformité aux conditions fixées par la loi. Elles représentent 2,38% des dossiers examinés.

Cette évolution confirme positivement une correspondance encore accrue des projets introduits aux conditions d'agrément des œuvres scéniques. Nous pouvons en déduire que les producteurs maîtrisent mieux les prescrits de la loi ou qu'ils évitent désormais d'introduire des projets qui ne les respecteraient pas.

Nous remarquons tout de même une diminution de 15% du nombre de demandes introduites par rapport à 2018. Cette diminution du nombre de demandes est à mettre en corrélation avec la diminution du nombre de projets refusés qui passe de 10 en 2018 à 4 en 2019. Les opérateurs envoient très majoritairement des demandes conformes aux conditions d'acceptation du Tax Shelter. Le nombre de demandes a diminué mais la qualité des demandes a bien augmenté.

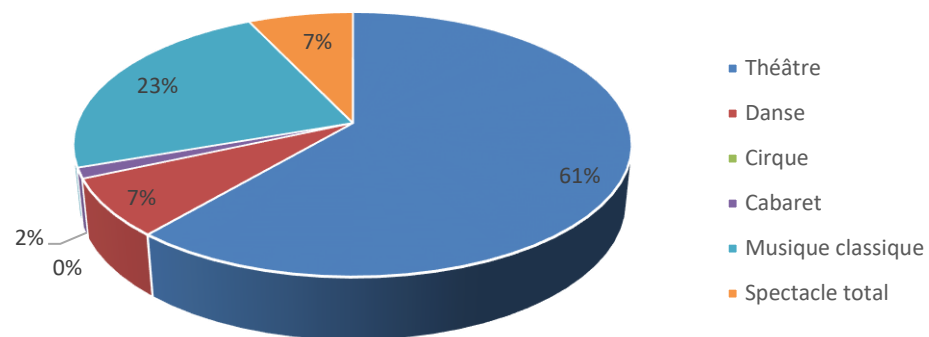
<i>Projets agréés</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Ratio entre nbre de projets agréés et le nbre de projets introduits (hors projets annulés)
2017	72	8	3	6	29	10	128	92%
2018	112	9	2	10	41	16	190	95%
2019	95	2	0	11	36	11	155	97%

Nous notons également les débuts de l'impact de la crise sanitaire liée au Covid-19 qui a débutée en mars 2020. En effet, le nombre de projets qui ont été annulés ou dont la première a été reportée est beaucoup plus marqué qu'en 2018. Cela s'explique par la fermeture des salles de spectacles par le gouvernement et par toutes les restrictions imposées en termes de rassemblement de groupes.

Nous pouvons nous attendre à des conséquences plus importantes encore pour l'année 2020.

La répartition des projets agréés par domaines (au sens de la loi Tax Shelter) se répartissent comme suit :

Répartition des projets agréés par domaines



Le Théâtre reste le domaine qui fait le plus appel au Tax Shelter.

La Musique Classique arrive deuxième en termes de demandes.

La Danse et le Spectacle Total arrivent en troisième place.

Finalement, le Cabaret est à peine représenté avec seulement une demande agréée en 2019.

Le domaine du Cirque est, cette année, totalement absent des demandes de Tax Shelter.

2. Typologie des projets agréés

	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	
Produit ou coproduit par un opérateur soutenu par la FWB	94	0	0	9	35	0	138	89,03%
Producteur et coproducteur "indépendants"	1	2	0	2	1	11	17	10,97%
Total projets	95	2	0	11	36	11	155	100,00%
<i>Pourcentage des projets agréés soutenus par la FWB</i>	<i>98,95%</i>	<i>0,00%</i>	<i>0,00%</i>	<i>81,82%</i>	<i>97,22%</i>	<i>0,00%</i>		
Produit ou coproduit par un opérateur soutenu par la FWB	5.531.946 €	- €	- €	734.431 €	1.555.261 €		7.821.638 €	73,63%
Producteur et coproducteur "indépendants"	25.000 €	466.642 €	- €	235.000 €	83.101 €	1.991.094 €	2.800.837 €	26,37%
Total projets	5.556.946 €	466.642 €	- €	969.431 €	1.638.362 €	1.991.094 €	10.622.475 €	100,00%

Les fonds levés (avec convention communiquée au SPFF) pour des projets agréés en 2019 s'élèvent à 9.284.686 euros. Il est à noter que la totalité des fonds levés en 2019 en FWB est de 11.010.186 euros mais 1.645.500 euros de ce montant concernent des projets agréés en 2018 et 80.000 euros des projets agréés en 2017. En effet, les fonds sont levés en plusieurs « tranches » et sur plusieurs années en fonction de la longueur du projet et de la date d'agrément. Exemple : un projet faisant une demande d'agrément en décembre ne recevra sa première levée de fond que l'année suivante.

Si nous avons noté une baisse du nombre de projets d'opérateurs soutenus par la FWB entre 2017 et 2018, cette tendance s'est inversée en 2019 avec une hausse de 4% par rapport à l'année précédente. Les fonds levés par ces opérateurs ont également augmenté de 4%.

- 138 projets sont produits ou coproduits par au moins un opérateur soutenu par la FWB. Cela représente 89 % des projets agréés pour 74 % des fonds levés ;
- 17 projets sont portés par des producteurs et coproducteurs ne bénéficiant d'aucun soutien de la FWB. Cela représente 11 % des projets agréés pour 26 % des fonds levés.

Comme nous l'avons déjà observé les années précédentes, les producteurs et coproducteurs ne bénéficiant pas d'un soutien de la FWB ont tendance à demander des sommes plus importantes que les opérateurs soutenus. En effet, ce sont eux qui produisent les spectacles totaux qui engendrent généralement des frais plus conséquents que les autres catégories de spectacles.

	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	
Producteur = coopérative de production	80	0	0	9	6	0	95	61,29%
	84,21%	0,00%	0,00%	81,82%	16,67%	0,00%		
Producteur = responsabilité directe du demandeur	15	2	0	2	30	11	60	38,71%
	15,79%	100,00%	0,00%	18,18%	83,33%	100,00%		

61 % des projets agréés sont portés par une coopérative de production (La Coop Asbl ou DC&J Création Scrl), ce qui équivaut aux chiffres de 2018. Les 39 % restants sont portés en responsabilité directe par les producteurs.

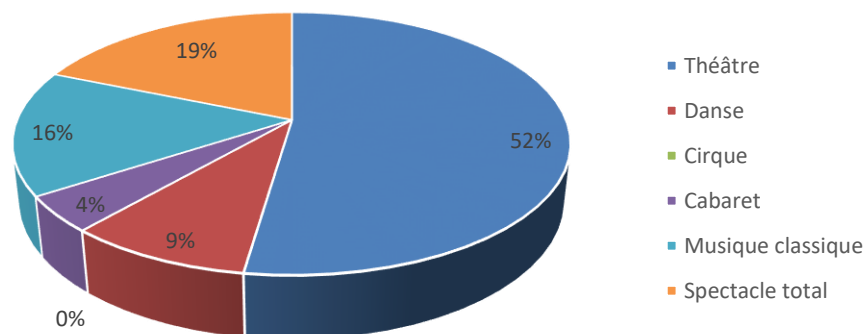
Cela démontre l'importance de ces coopératives qui sont un réel point d'accès au Tax Shelter pour de nombreuses structures, même si certaines d'entre elles agissent en responsabilité directe comme l'OPRL, le Théâtre Le Public, l'Asbl Del Diffusion et l'Asbl Mazal.

3. Eléments financiers

Fonds espérés sur les projets agréés 2019							
	Théâtre	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique	Spectacle total	Général
Somme maximale espérée	220.000 €	381.363 €	0 €	278.280 €	83.101 €	1.080.000 €	1.080.000 €
Somme minimale espérée	10.000 €	85.279 €	0 €	15.000 €	7.339 €	45.000 €	7.339 €
Moyenne des fonds espérés	58.494 €	233.321 €	0 €	88.130 €	45.510 €	199.109 €	68.977 €
Total des fonds espérés	5.556.946 €	466.642 €	0 €	969.431 €	1.638.362 €	1.991.094 €	10.622.475 €

Les fonds espérés par domaines (au sens de la loi Tax Shelter) se répartissent comme suit :

Répartition des fonds demandés en Tax Shelter par domaines



Ce graphique nous permet de comparer le ratio entre le nombre de demandes par domaines et les fonds espérés.

Le Théâtre étant le domaine faisant le plus appel au Tax Shelter, c'est également lui qui récolte le plus de fonds. Le Spectacle Total arrive deuxième à ce classement alors que son nombre de demandes de Tax Shelter est moins élevé que pour la Musique Classique. En effet, nous pouvons observer que la Musique Classique est le domaine qui demande les sommes les plus basses au Tax Shelter avec une moyenne de 45.510€ par projet. Les projets de « Spectacle Total » récoltent en moyenne 199.109€ et c'est dans ce domaine qu'on atteint la demande la plus haute avec un appel de fond de 1.080.000€ au Tax Shelter.

Ceci s'explique par le fait que la création de « Spectacle Total » engendre des frais très importants et que ce type de spectacles est porté par des producteurs et coproducteurs qui ne sont pas soutenus par la FWB.

Le Cabaret, qui ne compte que 2 projets agréés, est également un domaine dont les demandes de fonds sont particulièrement élevées : 85.279€ et 381.363€ pour les deux demandes de 2019. Comme pour le « Spectacle Total », c'est un domaine qui fait appel à de nombreux artistes : comédiens, chanteurs, musiciens, danseurs,... ce qui peut faire gonfler le coût de la création. Il s'agit également de projets portés par des producteurs qui ne sont pas soutenus par la FWB.

4. Typologie des intermédiaires

Nombre de projets agréés par intermédiaire								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	
Shelter Prod	63	0	0	5	1	0	69	45%
Belga Films Fund	11	1	0	0	0	1	13	8%
uFund	0	0	0	0	29	1	30	19%
Inver Invest	15	0	0	3	5	0	23	15%
Casa Kafka Pictures	5	1	0	1	1	5	13	8%
MoHow ! GCV	0	0	0	1	0	0	1	1%
Sceniscopes	0	0	0	1	0	1	2	1%
Scope Invest	0	0	0	0	0	2	2	1%
Take Five Invest	0	0	0	0	0	1	1	1%
Umedia	1	0	0	0	0	0	1	1%
Sans intermédiaire	0	0	0	0	0	0	0	0%
Total des projets	95	2	0	11	36	11	155	100%

Deux nouveaux intermédiaires se sont ajoutés à la liste depuis 2018 : Sceniscopes, Scope Invest et Umedia. Il s'agit d'intermédiaires qui travaillaient principalement avec le milieu cinématographique et qui ont décidé de s'ouvrir aux arts de la scène.

La part importante de projets accompagnés par Shelter Prod s'explique par le fait qu'il s'agit de l'intermédiaire avec lequel La Coop travaille, ce chiffre est donc à mettre en corrélation avec le nombre de projets portés par La Coop (68 projets). uFund collabore principalement avec l'OPRL (29 projets accompagnés). Tandis qu'Inver Invest travaille exclusivement avec DC&J Création. Enfin, Belga Films Fund accompagne tous les projets du Théâtre Le Public. Casa Kafka Pictures se démarque en travaillant avec des opérateurs plus variés : Amidel asbl, Tandem asbl, Ars Lyrica, Tour des sites asbl, Mazal asbl et Panache Diffusion.

5. Synthèse de l'évolution entre 2017 et 2019 et consolidation des données

<i>Projets agréés</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution
2017	72	8	3	6	29	10	128	
2018	112	9	2	10	41	16	190	+48%
2019	95	2	0	11	36	11	155	-18%
Total depuis 2017	279	19	5	27	106	37	473	+21%
<i>Projets refusés</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Total refusés	Evolution
2017	4	1	0	0	0	6	11	
2018	5	0	0	0	3	2	10	-9%
2019	1	0	1	0	0	2	4	-60%
Total depuis 2017	10	1	1	0	3	10	25	-64%
<i>Projets produits ou coproduits par un opérateur soutenu par la FWB</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution
2017	68	5	2	6	28	2	111	
2018	107	5	1	8	38	2	161	+45%
2019	94	0	0	9	35	0	138	-14%
Total depuis 2017	269	10	3	23	101	4	410	+24%

<i>Producteurs et coproducteurs indépendants</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique	Spectacle total	Général	Evolution
2017	4	3	1	0	1	8	17	
2018	5	4	1	2	3	14	29	+71%
2019	1	2	0	2	1	11	17	-41%
Total depuis 2017	10	9	2	4	5	33	63	+0%
<i>Projets portés par une coopérative de production</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution
2017	53	4	2	6	4	2	71	
2018	88	5	1	8	10	3	115	+62%
2019	80	0	0	9	6	0	95	-17%
Total depuis 2017	221	9	3	23	20	5	281	+34%
<i>Projets portés en responsabilité directe du producteur</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution
2017	19	4	1	0	25	8	57	
2018	24	4	1	2	31	13	75	+32%
2019	15	2	0	2	30	11	60	-20%
Total depuis 2017	58	10	2	4	86	32	192	+5%

<i>Montant des fonds espérés (par année d'agrément)</i>								
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général	Evolution
2017	4.445.450 €	798.000 €	209.000 €	474.000 €	1.426.745 €	1.608.000 €	8.961.195 €	
2018	4.681.819 €	463.500 €	121.000 €	492.126 €	2.012.000 €	2.362.506 €	10.132.951 €	+13%
2019	5.556.946 €	466.642 €	0 €	969.431 €	1.638.362 €	1.991.094 €	10.622.475 €	+5%
Total depuis 2017	14.684.215 €	1.728.142 €	330.000 €	1.935.557 €	5.077.107 €	5.961.600 €	29.716.621 €	+19%

De façon générale, le nombre de demande Tax Shelter ayant diminué entre 2018 et 2019 (-15%), l'ensemble des données sont à la baisse.

Nous notons tout de même une tendance à la hausse quant aux montants « espérés » en Tax Shelter notamment dans les secteurs du théâtre et de la danse. Cette augmentation pourrait s'expliquer par la meilleure compréhension des opérateurs du système du Tax Shelter ce qui les encouragerait à faire des demandes plus importantes.

Nous constatons également une disparition quasi-totale du secteur du cirque dans les demandes Tax Shelter. Une seule demande a été réalisée par Tour des Sites asbl et celle-ci a été refusée car le projet s'apparentait plus à de la programmation qu'à de la création.

	Nombre de projets agréés	Montant des fonds espérés	Moyenne des fonds espérés	Montant des charges prévisionnelles	Moyenne des charges prévisionnelles	Montant des fonds levés
2017	128	8.961.195 €	75.897 €	38.290.152 €	324.493 €	8.230.695 €
2018	190	10.132.951 €	61.262 €	45.162.742 €	241.512 €	10.639.688 €
2019	155	10.622.475 €	68.977 €	40.966.911 €	266.019 €	11.010.186 €

Sur ce dernier tableau nous pouvons observer que, bien que le nombre de projets agréés diminue entre 2018 et 2019, la moyenne des fonds espérés par projet augmente de 12,5% ainsi que la moyenne des coûts de production qui augmente de 10%.

Le fond Tax Shelter soutient donc moins de projets par rapport à 2018 mais avec des montants plus élevés par projet et pour des productions plus importantes. Les fonds Tax Shelter soutiennent, en moyenne, 27,5% des coûts de production des projets en 2019.

6. Comparaison avec les autres entités et l'Audiovisuel

<i>Montant des fonds levés par entités - Audiovisuel et Arts de la Scène</i>					
		FWB	Vlaamse Overheid	Belpo	Général
2017	Audiovisuel	95.480.449 €	64.362.500 €	0 €	159.842.949 €
	Arts de la Scène	8.230.695 €	27.744.081 €	0 €	35.974.776 €
2018	Audiovisuel	77.006.692 €	65.742.267 €	0 €	142.748.959 €
	Arts de la Scène	10.639.688 €	27.844.546 €	1.543.000 €	40.027.235 €
2019	Audiovisuel	82.957.246 €	50.786.104 €	0 €	133.743.350 €
	Arts de la Scène	11.010.186 €	31.182.300 €	3.218.000 €	45.410.486 €
Total depuis 2017		191.357.524 €	267.661.798 €	1.543.000 €	460.562.322 €
2017	Audiovisuel	59,73%	40,27%	0,00%	100,00%
	Arts de la Scène	22,88%	77,12%	0,00%	100,00%
2018	Audiovisuel	53,95%	46,05%	0,00%	100,00%
	Arts de la Scène	26,58%	69,56%	3,85%	100,00%
2019	Audiovisuel	62,03%	37,97%	0,00%	100,00%
	Arts de la Scène	24,25%	68,67%	7,09%	100,00%
Total depuis 2017		41,55%	58,12%	0,34%	100,00%

Nombre de projets agréés par entités - Audiovisuel et Arts de la Scène					
		FWB	Vlaamse Overheid	Belspo	Général
2017	Audiovisuel	378	221	0	599
	Arts de la Scène	128	189	0	317
2018	Audiovisuel	320	198	0	518
	Arts de la Scène	190	279	8	477
2019	Audiovisuel	297	170	0	467
	Arts de la Scène	155	326	7	488
Total depuis 2017		1016	887	8	1911
2017	Audiovisuel	63,11%	36,89%	0,00%	100,00%
	Arts de la Scène	40,38%	59,62%	0,00%	100,00%
2018	Audiovisuel	61,78%	38,22%	0,00%	100,00%
	Arts de la Scène	39,83%	58,49%	1,68%	100,00%
2019	Audiovisuel	63,60%	36,40%	0,00%	100,00%
	Arts de la Scène	31,76%	66,80%	1,43%	100,00%
Total depuis 2017		53,17%	46,42%	0,42%	100,00%

Après la forte baisse des montants levés en Audiovisuel en FWB entre 2017 et 2018, nous pouvons remarquer une belle remontée des fonds levés en 2019 (+8%) pour un nombre de projets agréés plus bas qu'en 2018 (-7%). Tendance que nous ne retrouvons pas chez nos homologues flamands dont les montants levés ont fortement diminués (-23%) ainsi que le nombre de projets agréés (-14%).

Du côté des Arts de la Scène, les montants levés en FWB restent assez stable alors que le nombre de projets agréés ont diminués. En effet, nous avons déjà observé la hausse des montants demandés dans les secteurs du théâtre et de la danse.

Nous notons, du côté flamand, une augmentation des montants des fonds levés de 11% ainsi qu'une augmentation du nombre de projets agréés de 17%.

Comparativement, la communauté flamande a agréé 171 projets de plus que la FWB en Arts de la Scène mais 127 projets de moins en Audiovisuel.

<i>Projets agréés en Arts de la Scène - Répartition des domaines par entités</i>							
	Théâtre (dont théâtre forain)	Cabaret	Cirque	Danse	Musique classique (dont opéra)	Spectacle total	Général
FWB	95	2	0	11	36	11	155
Vlaamse Overheid	96	39	3	27	143	18	326
Belspo	0	0	0	0	7	0	7
Total 2019	191	41	3	38	186	29	488
FWB	61,29%	1,29%	0,00%	7,10%	23,23%	7,10%	100,00%
Vlaamse Overheid	29,45%	11,96%	0,92%	8,28%	43,87%	5,52%	100,00%
Belspo	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
Total 2019	39,14%	8,40%	0,61%	7,79%	38,11%	5,94%	100,00%

Si nous avons noté une forte différence entre le nombre de projets agréés dans le secteur du Théâtre en 2018 (112 en FWB et 79 en Flandre), cette tendance s'est équilibrée en 2019. Le Théâtre reste le secteur le plus représenté en FWB alors qu'en Flandre, c'est le secteur de la Musique Classique qui fait le plus appel au Tax Shelter. La différence principale se situe au niveau du cabaret (qui inclut le théâtre musical et, ce que la Flandre appelle les « musicals », les comédies musicales à gros budgets semblables aux productions anglo-saxonnes). Elle explique que 67 % des fonds levés en 2019 le sont en Flandre.

7. Conclusion

L'année 2019 fut une année charnière car nous y avons observé une meilleure compréhension du système Tax Shelter des opérateurs. En effet, après 3 années de mise en fonction pour les Arts Vivants, les demandes des producteurs sont plus précises et correspondent mieux aux exigences de la loi Tax Shelter.

Nous espérons voir cette tendance se maintenir en 2020 mais l'arrivée du COVID-19 va engendrer des annulations et des reports qui vont fortement perturber les demandes de Tax Shelter.

Nous devons rester attentif à ce que les conséquences de la crise sanitaire ne « refroidissent » pas les investisseurs et les banques afin de maintenir le fonctionnement de ce soutien au monde culturel qui a largement fait ses preuves.